



AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

M1-2011

1 - DENOMINATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Mairie de Cervione
Rue Philippe PESSETTI 20221 CERVIONE
☎ : 04.95.38.10.28.
☎ : 04.95.38.18.06.
E-Mail : commune.cervione@wanadoo.fr

2 - PERSONNE RESPONSABLE DU MARCHÉ

Monsieur le Maire

3 - PROCEDURE

Procédure adaptée conformément aux articles 26 à 28 et 74 du Code des marchés publics.

4 - OBJET DU MARCHÉ ET CARACTERISTIQUES

Marché public de contrôle technique et de coordination SPS de niveau 2 pour les travaux de réhabilitation de l'immeuble « U Casone » sis sur le territoire de la commune de Cervione.
Lieu d'exécution : mairie de Cervione -20221 Cervione

5 - CRITERES DE CHOIX DES OFFRES

Rang du critère sélectionné	Pondération du critère sélectionné (coefficient)	Liste des critères
1	60 %	Prix des prestations
2	40 %	Valeur technique (1)

- (1) La valeur technique des différentes offres sera appréciée au regard du mémoire technique fourni en complément de l'acte d'engagement dont le contenu est défini comme suit :
Sous critère n°1 : organisation de l'équipe et temps passé prévu pour le projet :30 %
Sous critère n°2 : délais de remise des avis et documents :10%

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus:

- Les dossiers peuvent être retirés ou demandés (lettre ou télécopie) à l'adresse indiquée à la rubrique n° 1.
- Le téléchargement du dossier de consultation, est accessible sur le profil d'acheteur <https://www.achatspublicscorse.com/demat> avec annonceur:

MAIRIE DE CERVIONE

Pour les modalités de retrait des documents, se référer au règlement de la consultation ou aux conditions générales du profil d'acheteur.

7 - ADRESSE A LAQUELLE LES OFFRES DOIVENT ETRE TRANSMISES

Les offres doivent être transmises à l'adresse indiquée à la rubrique n° 1.

8 - TRANSMISSION DES OFFRES PAR VOIE ELECTRONIQUE

Aucune offre ne sera reçue par voie électronique ni support informatique.

9 - DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Le lundi 17 janvier 2011

10 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION

Le jeudi 30 décembre 2010

Le Maire,
Marc Antoine NICOLAI.